

## Mobilisation éco-citoyenne

« Le paysage change, les haies disparaissent, l'arasement total se profile. J'ai le sentiment qu'il y a une volonté d'implanter en Charente une agriculture toujours plus intensive au mépris de tout, y compris de la désertification des campagnes et de l'exploitation sans freins des ressources naturelles. » Sans citer le terme développement durable, Jean-Paul Louis, éditeur à Tusson dans le Nord-Charente et président de l'Association protection et avenir du patrimoine en pays d'Aigre (Apappa), en défend les principes. Et c'est

pour lutter contre les projets «qui risquent d'accentuer une nouvelle dévalorisation de la campagne», l'extension d'une porcherie en l'occurrence, «et se mettre à l'écoute des agriculteurs respectueux de notre environnement» que lui et quelques habitants du Pays d'Aigre se sont organisés d'abord en collectif pour la défense de la qualité de vie, puis en association en décembre 2002. En réponse à leurs appels, une mobilisation inattendue des habitants aboutit à un succès pour l'association : le projet est abandonné. Aujourd'hui,

l'Apappa compte plus de deux cent vingt adhérents, un record, et s'affirme comme un outil de pression efficace.

A la porcherie succède un nouveau cheval de bataille : les bassines. Ces réserves d'eau de substitution sont présentées comme la solution contre le prélèvement d'eau des irrigants en période estivale. Cela «permet des retraits en hiver à une période où l'eau est largement excédentaire. En été, la diminution des prélèvements au fil de l'eau limite la baisse des débits d'étiage et contribue à l'équilibre du milieu», peut-on lire sur le site de la Chambre d'agriculture de la Vienne. Neuf de ces bassines sont prévues dans le canton d'Aigre pour réserver 4 millions de m<sup>3</sup>. Conçues pour recueillir au minimum 350 000 m<sup>3</sup>, elles ne passent pas inaperçues dans le paysage. Mais l'Apappa a d'autres craintes que celles relevant seulement de la laideur. «Aucune étude ne permet de mesurer l'impact global des pompages sur le bassin de l'Aume-Couture.» L'association craint aussi qu'avec le projet d'agrandissement des silos de Vars, à quelques kilomètres de là, les bassines ne soient les supports d'une vaste politique d'agriculture intensive, basée sur la culture du maïs. Enfin, elle s'insurge contre le taux de subvention à 80 % de ces aménagements. De fait, l'association a engagé une action juridique. Elle a demandé, en référé, l'arrêt des travaux entrepris à Aigre. La demande a été rejetée par le tribunal administratif. En outre, deux requêtes en annulation de l'autorisation préfectorale de création des 4 bassines de Aigre, Mons, Les Gours et Tusson ont été déposées. «Les procédures sont en cours», précise Jean-Paul Louis. **A.-G. T.**

Photographies de Franck Gérard (né à Poitiers, vit à Nantes).

Collection : Orange n° 1, orange à dessert, issue d'un filet de 3 kg, catégorie 1, variété Navel-Late, calibre 6-7, traitée avec Imazalil et Thiabendazole, enrobée de cire végétale, origine : Espagne, achetée dans une grande surface ; Nantes, jeudi 26 février 2004.

Collection : Pomme n° 1, Suntan, variété de Cox-Orange, issue de l'agriculture biologique, origine : Montsoreau, Maine-et-Loire, France, achetée sur un marché ; Nantes, 17 février 2004.



## Trame du paysage

« En répondant non seulement à une demande environnementale mais aussi sociale et économique, nous sommes exemplaires d'une application pratique du développement durable », remarque Françoise Sire, directrice de Prom'haies. Depuis quinze ans, l'association installée à Montalembert dans le sud des Deux-Sèvres replante des haies mais surtout prodigue ses conseils techniques et apporte son expérience aux collectivités comme aux particuliers soucieux d'entretenir et de (re)construire les paysages du Poitou-Charentes. Plusieurs centaines de kilomètres de haies ont ainsi reformé une trame aux atouts multiples :

elles cachent les bâtiments agricoles, fournissent des corridors de circulation à la faune, facilitent l'infiltration de l'eau et fixent les berges... Outre un rôle de référent auprès des particuliers (agriculteurs notamment) ou des collectivités, l'association réalise des plans directeurs de plantations, rebaptisés récemment «schémas verts», pour les territoires et anime des séances de formation auprès des acteurs du monde rural.

Malheureusement, rien ne garantit que ces haies ne seront pas arrachées. Pour illustration, à Courcôme dans le Nord-Charente, le nouveau propriétaire d'une parcelle soucieux de faire circuler un «pull

d'arrosage a fait disparaître d'un coup de bulldozer un kilomètre de haies plantées quatorze ans auparavant par l'ancien propriétaire et la société de chasse locale, avec le soutien financier de la DDA et le soutien technique de Prom'haies.

Regroupant l'Apappa, Charente-Nature, la Confédération paysanne, la Maison de l'agriculture biologique, Prom'haies, Synergie et Les Verts, un collectif d'associations demande aux pouvoirs publics «de prendre toute mesure pour que les arrachages de haies – qu'elles aient été subventionnées ou non – soient soumis à des contraintes strictes (replantation systématique)». **A.-G. T.**



## Clefs pour une éducation au développement durable

« **L**e développement durable est trop souvent restreint au champ environnemental. Mon souci est de montrer qu'il faut se centrer en priorité sur les interrelations complexes entre les trois pôles qui le constituent, à savoir l'environnement, le social et l'économique. » Bruno Riondet est professeur de sciences de la vie et de la terre au lycée du Bois d'Amour à Poitiers. Il publie *Clefs pour une éducation au développement durable*, un ouvrage destiné notamment aux enseignants et formateurs dans lequel il souhaite avant tout favoriser la compréhension de ces interrelations dans le cadre éducatif. « Car cela peut se révéler très fécond. En effet, comprendre permet de dénouer la complexité du monde et, surtout, fournit des leviers pour agir contre le pire : de l'effet de serre aux inégalités entre le Nord et le Sud, de la perte de biodiversité aux exclusions de toutes sortes. »

Le noyau central de l'ouvrage recense les initiatives d'éducation au développement durable, « souvent centrées sur l'environnement », tout en indiquant les différents appuis institutionnels (textes, circulaires...) dont peut bénéficier tout promoteur de projet ainsi que les partenaires (associations, collectivités, organismes publics, ONG...) vers lesquels il pourra se tourner. En reprenant les préconisations émises dans le rapport fourni e 2003 par les inspecteurs généraux G. Bonhoure et M. Hagnerelle, Bruno Riondet rappelle également les conditions nécessaires à une éducation efficace : la présence d'une politique nationale, un ancrage dans les territoires, une éducation transversale et interdisciplinaire ainsi qu'une éducation progressive et cohérente adaptée à l'âge des enfants.

Mais l'ouvrage va plus loin. Outre un retour sur les quinze ou vingt dernières

années d'émergence du concept de développement durable ainsi qu'un état des lieux des relations entre le Nord et le Sud, Bruno Riondet interroge le concept même de développement. « Les différents indicateurs remettent en cause le PIB comme seule mesure du développement et renvoient dos à dos les notions strictement comptables de croissance et de décroissance. De nouveaux outils comme l'indice de développement humain, l'empreinte écologique ou l'indice de pauvreté humaine doivent être utilisés pour mesurer le développement. Le développement durable, c'est replacer l'homme au centre des préoccupations. Et favoriser l'émergence d'un autre monde, solidaire et fraternel. »

**Anh-Gaëlle Truong**

Le livre de Bruno Riondet est préfacé par Michel Mousel, président de *Dossiers et débats pour le développement durable (4D)* et ancien président du Comité français pour Johannesburg. Ed. Hachette/CRDP Poitou-Charentes/CNDP, Coll. « Ressources-Formation », 160 p., 12 € (mai 2004)